PROCES-VERBAL N°2 CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 4 mars à 19 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Beausemblant sous la présidence de monsieur Jean CESA, maire.

<u>Présents</u>: Cesa Jean, Veyrier Camille, Cornillon Joël, Margirier Agnès, Nicaise Michel, Perrin Patrick, Gibot Hervé, Méchain Agnès, Seux Jean-Christophe, Sevenier Stéphanie, Morel Vanessa.

Etait absent/excusé : Noir Sylvain

Secrétaire de séance : Morel Vanessa

Date de la convocation : Le 26 février 2024

DELIBERATIONS

 <u>Délibération</u>: Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe et de rédacteur principal 1^{ère} classe

Proposition de créer :

- o un emploi permanent de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires relevant de l'échelle B3 au 5 mars 2024,
- o un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 21 heures hebdomadaires relevant de l'échelle C2 au 24 décembre 2024

♦ Accord à l'unanimité

 <u>Délibération</u>: Avenants au marché public de travaux, Aménagement de la traversée de Boresse et du carrefour des Carrières avec la RD 122, lot 1, Réseaux, voirie, espaces verts et lot 2 « Béton »

Avenant 2 au marché de travaux : aménagement de la traversée de Boresse et du carrefour de la route des Carrières avec la RD 122, lot 1 « Réseaux, voirie, espaces verts »

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : 320 512.57 € Montant TTC : 384 615.08 €

Montant du marché public, après avenant 1 :

Taux de la TVA: 20%

Montant HT : 340 411.92 € Montant TTC : 408 494.30 €

Objet de l'avenant N°2 :

Diminution de quantité

Montant de l'avenant N°2 :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : - 19 695.00 € Montant TTC : - 23 634.00 €

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : 320 716.92 € Montant TTC : 384 860.30 €

Avenant 1 au marché de travaux : aménagement de la traversée de Boresse et du carrefour de la route des Carrières avec la RD 122, lot 2 « Béton »

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : 72 154.00 € Montant TTC : 86 584.80 €

Objet de l'avenant N°1 :

Augmentation de quantité

Montant de l'avenant N°2 :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : 23 349.00 € Montant TTC : 28 018.80 €

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA : 20% Montant HT : 95 503.00 € Montant TTC : 114 603.60 €

♦ Accord à l'unanimité

<u>Délibération</u>: Mise en place d'un système anti intrusion, sollicitation d'une aide pécuniaire

Vu le devis N°202303_02 solution Sécurilan, en date du 4 mars 2024, pour un montant ht de 5 396 €

Monsieur le maire présente la solution Sécurilan aux membres du conseil municipal. Il s'agit d'un système anti intrusion destiné à sécuriser le groupe scolaire Arc-en-Ciel de Beausemblant.

Proposition de mettre en place un système anti intrusion à l'école et à la cantine pour un montant ht de 5 396 €,

Proposition de solliciter une aide pécuniaire au titre du FIPD auprès des services de l'Etat,

♦ Accord à l'unanimité

Levée de séance : 19h45